Aikido - laido - Jodo

Multipass

Saison 2020-2021 Pratiquer plusieurs Budo au sein du club

Pour pratiquer plusieurs Budo au cours d'une même saison il faut :

- Soit être inscrit à l'aïkido (le Multipass étant inclus dans la cotisation aïkido)
- Soit être inscrit pour un budo « principal » (Iaïdo, Jodo ou SSBE 1) et prendre l'option « Multipass » (Cotisation Multipas = 30 euros)

Exemple 1

Si je m'inscris à l'aïkido (adulte)

Ma cotisation de base sera de 140 euros Le Multipass = inclus Total 140 euros l'année

Je peux pratiquer tous les Budo et créneaux proposés : Soit le laïdo et le Jodo en plus de l'aïkido, l'aïki-ken et aïki-jo, l'aïki-taïso

Exemple 2

Si je m'inscris au laïdo J'ai accès au cours de : iaïdo

> Ma cotisation de base sera de 110 euros Le Multipass = 30 euros Total 140 euros l'année

Je peux pratiquer tous les Budo et créneaux proposés y compris l'aïkido (sous réserve de prendre sa licence)

Exemple 3

Si je m'inscris au Jodo J'ai accès au cours de : jodo

> Ma cotisation de base sera de 110 euros Le Multipass = 30 euros Total 140 euros l'année

Je peux pratiquer tous les Budo et créneaux proposés y compris l'aïkido (sous réserve de prendre sa licence)

Exemple 4

Si je m'inscris au Sport santé SSBE 1

J'ai accès au cours de : sport santé SSBE1 et SSBE 2

Ma cotisation de base sera de 110 euros Le Multipass = 30 euros Total 140 euros l'année

Je peux pratiquer tous les Budo et créneaux proposés y compris l'aïkido (sous réserve de prendre sa licence)